



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 5 Septembre 2024

Procès-Verbal N° 4

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory (Excusé).

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, REYNES Roger.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (Assistant administratif).

EXCUSE : SILVESTRE Bernard.

La réunion est ouverte par le Président à 9h00

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match **SALLES CURAN/CURAN 1 – ST AFFRIQUE 2** prévu initialement le samedi 21 septembre 2024 à 20h00 se jouera le vendredi 20 septembre à 20h30 (accord entre les deux clubs).
- Le match **OUEST AVEYRON FOOT 2 – REQUISTA US 2** prévu initialement le samedi 26 avril 2024 à 19h00 se jouera le même jour à 20h30 (accepté par Réquista).

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **UNION DES TROIS VALLEES 1 – PENCHOT LIVINHAC 1** prévu initialement le dimanche 22 septembre 2024 à 15h00 se jouera sur le terrain de Golin hac.
- Le match **BEZONNES CAU. 1 – FOISSAC 1** prévu initialement le samedi 30 novembre 2024 à 20h00 se jouera le même jour à 20h30 (accepté par Foissac).
- Le match **BEZONNES CAU. 1 – COMBES ES 2** prévu initialement le samedi 12 avril 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 20h30 (accepté par Combes).
- Le match **BEZONNES CAU. 1 – BAS ROUERGUE 2** prévu initialement le samedi 3 mai 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 20h30 (accepté par Bas Rouergue).
- Le match **LE MONASTERE 2 – REQUISTA US 3** prévu initialement le samedi 12 avril 2025 à 19h00 se jouera le même jour à 20h30 (accepté par Réquista).

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **ESPOIR FOOT 88 3 – OLEMPS 2** prévu initialement le dimanche 17 novembre 2024 à 15H00 se jouera le samedi 16 novembre 2024 à 20h30 sur le stade municipal de Baraqueville (accepté par Olemps).
- Le match **ESPOIR FOOT 88 3 – GOUTRENS/MAYRAN 1** prévu initialement le dimanche 8 décembre 2024 à 15H00 se jouera le samedi 7 décembre 2024 à 20h30 sur le stade municipal de Baraqueville (accepté par Olemps).

NOTA : Tous les matchs de **FOOT ROUERGUE 1** à domicile se joueront le samedi soir à 20h00 sur le stade de Monteil.

Départementale 5 (POINT VERT)

NOTA :

- Tous les matchs de **MOYRAZES 2** à domicile se joueront le samedi soir à 20h30 sur le stade de Moyrazès.
- Tous les matchs de **LACROIX BARREZ 1** à domicile se joueront le samedi soir à 20h00 sur le stade de Lacroix Barrez.
- Les matchs **AUBRAC 98 2 – LA TERRISSE, AUBRAC 98 2 – NASBINALS 1**, prévus à St Chély d'Aubrac se joueront le samedi soir à 20h00 sur le stade de Laguiole.
- Le match **AUBRAC 98 2 – BEZONNES CAU. 2** prévu initialement le samedi 14 septembre 2024 à 20h00 se jouera le vendredi 13 septembre 2024 à 20h30 sur le stade de Laguiole (accepté par Bezannes).
- Le match **BEZONNES CAU. 3 – HAUT LEVEZOU 1** prévu initialement le dimanche 15 septembre 2024 à 15h00 se jouera le samedi 14 septembre 2024 à 20h30 sur le stade de Bezannes (accepté par Haut Levezou).
- Le match **BEZONNES CAU. 3 – AGEN/GAGES 2** prévu initialement le dimanche 22 septembre 2024 à 15h00 se jouera le vendredi 20 septembre 2024 à 20h30 sur le stade de Bezannes (accepté par Agen/Gages).
- Le match **HAUT LEVEZOU 1 – PARELOUP CEOR 2** du samedi 21 septembre 2024 à 20h00 se jouera sur le stade de Vezins.
- Le match **HAUT LEVEZOU 1 – LAISSAC 3** du samedi 12 octobre 2024 à 20h00 se jouera sur le stade de Vezins.
- Le match **HAUT LEVEZOU 1 – BROQUIES 1** du samedi 9 novembre 2024 à 20h00 se jouera sur le stade de Vezins.

CADRAGE DE LA COUPE DE L'AVEYRON CREDIT AGRICOLE

Les matchs auront lieu le week-end du 28 et 29 septembre 2024 sur le terrain du 1^{er} nommé le samedi soir à 20h00 pour les clubs qui ont l'éclairage homologué.

- ✓ **GALGAN 1 – CAMBOULAZET 1** (samedi à 20h00)
- ✓ **CAMPAGNAC 1 – TOURNEMIRE ROQUEFORT 1** (samedi à 20h00)
- ✓ **FOOT ROUERQUE 1 – MANHAC 1** (samedi à 20h00)
- ✓ **SOUYRI 1 – ST BEAUZELY 1** (samedi à 20h00)
- ✓ **BROQUIES 1 – PRADES DE SALARS/HAUT LEVEZOU 1** (dimanche à 15h00)

La prochaine réunion est fixée au jeudi 12 septembre 2024 à 9 heures.

La réunion est clôturée à 12 heures

Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président,

A. DALMON

